



MAIRIE DE L'ÎLE D'AIX

Brise d'Infos

N° 12 décembre 2003

www.iledaix.fr

Des informations nouvelles toutes les semaines

Le Maire, Jean-Claude FLAMANT cesse ses fonctions de Maire. Il l'a annoncé au Conseil Municipal le 27 novembre 2003.

Allocution du Maire

Le 1er décembre 2003, je ne serai plus Maire de l'Île d'Aix.

Cette décision, longuement mûrie, a été prise au printemps dernier et je pense qu'il faut mettre à profit le calme de l'hiver pour la rendre effective.

Je souhaite mettre fin à mes fonctions de Maire essentiellement pour des raisons personnelles et familiales. L'âge venant, la fatigue se fait sentir et j'aspire à retrouver un peu de liberté et de temps. Je resterai néanmoins dans l'équipe en qualité de Conseiller Municipal.

A mi-mandat, il m'apparaît également judicieux de laisser se mettre en place une nouvelle équipe qui poursuivra, à sa manière, les projets en cours, ouvrira d'autres chantiers et préparera les prochaines échéances électorales.

C'est aussi pour moi l'occasion de retrouver une liberté de ton et de parole dont je pourrais user le cas échéant.

Au cours des huit années écoulées, j'ai éprouvé beaucoup de satisfaction à bâtir des projets, en réaliser certains, en ébaucher d'autres.

J'ai noué des contacts enrichissants avec les publics les plus divers, travaillé de manière profitable et agréable tant avec les services de l'Etat que ceux du Département. Que tous ceux qui m'ont aidé trouvent ici l'expression de mes plus vifs remerciements.

Des remerciements aussi, pour mes collègues du Conseil Municipal qui ont soutenu l'action collective sans défaillance et pour laquelle certains ont fait preuve d'un réel engagement, fourni un travail régulier et apporté un soutien sans faille.

Merci encore au personnel Communal, en particulier à la garde rapprochée qu'est le secrétariat, personnel sans lequel je n'aurais pu réussir à assumer les responsabilités et les tâches dévolues à un Maire.

Je me dois, enfin, de remercier mon épouse pour sa patience, pour les longues heures passées seule, pour l'appui apporté dans les moments de fatigue, en un mot, pour sa présence constante à mes côtés au cours de ces huit années.

Jean-Claude FLAMANT

Conseil Municipal du 27 novembre 2003

Remplacement du Maire

Jean-Claude FLAMANT a informé le Sous-Préfet de Rochefort, par écrit, de son intention de quitter ses fonctions de Maire à compter du 1^{er} décembre 2003.

Il reste toutefois Conseiller Municipal.

Le Sous-Préfet a accusé réception du courrier et accepté cette décision.

A compter du 1^{er} décembre, c'est Michel JEAN, en qualité de 1^{er} Adjoint, qui assume l'intérim. Les 11 Conseillers Municipaux, élus jusqu'en 2007, ont donc pour mission de reconstituer l'organigramme municipal.

Michel JEAN va convoquer le Conseil Municipal, le 9 décembre à 10h00, pour élire un nouveau Maire et des Adjoints. Le Conseil devra également élire ses délégués auprès des différents organismes publics et collectivités où il doit être représenté.

Il s'agit bien de mettre sur pied l'équipe qui assurera la poursuite des projets municipaux tout en construisant l'avenir de notre île.

Stand Saisonnier

Le Maire a été saisi d'une demande de création de stand saisonnier concernant la vente de jus de fruits frais à emporter.

En raison des contraintes de notre territoire et des exigences liées à la sécurité et l'ordre public sur l'île, en vertu de ses pouvoirs de police, le Maire fait part de son intention de refuser cette demande.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le Maire dans son refus d'accorder l'autorisation sollicitée.

Cimetière

Le Maire fait constater au Conseil Municipal que l'absence d'un règlement communal, codifiant et regroupant toutes les dispositions déjà prises en ce domaine, entretient un flou qui peut générer des incompréhensions de la part de nos administrés.

Le Maire soumet, au Conseil Municipal, l'idée de procéder à la rédaction d'un tel document dans les mois qui viennent.

Dans l'immédiat, l'espace se raréfiant dans l'enceinte du cimetière, le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la mesure provisoire suivante: "Hormis pour les insulaires, toute nouvelle concession ne sera attribuée qu'en cas de décès".

Le Conseil Municipal adopte cette mesure provisoire.

Canon

Le Syndicat Mixte de l'île d'AIX dispose actuellement d'un stock de trois canons anciens.

Après avis de l'architecte des bâtiments de France et de celui du représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, service archéologie, l'installation d'un de ces canons serait susceptible d'être envisagée sur le port.

Le Conseil Municipal vote favorablement cette proposition.

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)

Michel Jean fait part au Conseil du projet de création d'un SIVU regroupant six Communes: Fouras, Saint Laurent de la Prée, Breuil Magné, Vergeroux, Loire les Marais, L'île d'Aix.

Destiné à la gestion des actions extra et périscolaires pour l'enfance et la jeunesse, il devrait être constitué en janvier 2005 et s'inscrit dans la continuité des Projets Educatifs Locaux (PEL) qui arrivent à échéance en décembre 2004.

Carrelets

Inscrit dans le plan de valorisation de l'estuaire de la Charente, le projet de carrelet éducatif, implanté sur l'île, avance conformément au planning défini par la Communauté d'Agglomération. L'étude des sols est programmée début décembre.

Développement de la Plaisance

Toujours inscrit dans le plan de valorisation de l'estuaire, le développement de la filière de la plaisance constitue un enjeu essentiel pour le Pays Rochefortais. Un voyage d'étude regroupant les élus et responsables de port des communes qui bordent la Charente, a donc été organisé dans le Morbihan afin d'identifier les axes d'actions possibles dans ce domaine. La SAGEMOR, organisme intercommunal, gestionnaire d'une dizaine de ports dans le Morbihan a été désigné, pour sa qualité d'expertise dans ce domaine, pour accompagner ce projet.

Gendarmerie

Le 27 novembre, Michel JEAN et Jean-Claude LACHEVRE ont rencontré le commandant de la compagnie de Gendarmerie de Rochefort en présence de Monsieur le Député et des maires du ressort de la gendarmerie de Fouras. La présence des forces de gendarmerie, en période estivale sur l'île, a été évoquée.

L'effectif de l'été 2003 devrait être maintenu du 1^{er} juillet au 31 août 2004.

Les postes devraient être confiés à des gendarmes départementaux réservistes.

Télé médecine

Le Maire fait un premier bilan de l'expérimentation de télé médecine réalisée le 21 novembre dernier : Si les aspects techniques en terme de communication satellitaire et radio restent à optimiser, l'ensemble des partenaires de ce projet ambitieux ont pu identifier avec précision les axes de travail nécessaires pour permettre de fournir, à notre île, l'assurance d'un suivi médical de qualité en toute circonstance.

Objectif: être opérationnel pour le 2 avril 2004, date retenue pour la prochaine rencontre de tous les acteurs du projet.

11 novembre

De nombreux Aixoïses ont répondu présent, à l'invitation de Jean-Claude FLAMANT, pour évoquer ensemble cette période de notre histoire.

Après les discours d'André DENEUFVE et de Roger DEVOILLE, le Maire, accompagné de Jean LEFEVRE, ancien combattant et doyen de la commune, a déposé une gerbe sur le monument aux morts en souvenir des Aixoïses disparus pendant les derniers conflits. L'assistance s'est ensuite déplacée au cimetière pour rendre hommage aux anciens combattants.

Roger DEVOILLE, représentant du Souvenir Français et Jean-Claude GAURIER, notre Porte-drapeau, assistés des enfants de l'île, ont fleuri les tombes des militaires morts pour la France.

Cette année encore, cette cérémonie a été chargée d'émotion pour toutes les générations présentes.



MAIRIE DE L'ILE D'AIX

Brise d'Infos

N°12 décembre 2003

L'avenir de la Poste

Suite au nombre croissant de disfonctionnements du service postal dans notre Commune (horaires aléatoires d'ouverture du guichet, interruptions de distribution du courrier..), Alain BURNET, 2^{ème} adjoint, s'est rendu à la Commission Territoriale de Présence Postale. Cette réunion s'est tenue à la Préfecture le 13 novembre dernier sous la présidence du Sénateur Michel DOUBLET, Président de l'association des Maires du département, en compagnie d'élus du Conseil Général, de représentants de la Préfecture et de la direction de la Poste.

Au moment où, la Poste entame une restructuration importante de son réseau pour faire face à l'arrivée de la concurrence des Postes étrangères, la chute régulière du volume d'activité de notre bureau ne joue pas en notre faveur.

Pour assurer malgré tout, un meilleur service aux usagers sur l'Île d'AIX, un certain nombre de dispositions ont été proposées:

- La Poste s'engage à assurer une distribution du courrier dans la journée quel que soit son horaire d'arrivée sur l'île.

- La Poste doit rester ouverte tous les matins de la semaine même en cas d'absence du personnel titulaire pour congés ou raison de service.

- En 2004, le bureau de Poste sera ouvert le samedi matin quelle que soit la saison et la durée d'ouverture sera allongée l'après-midi en haute saison.

Enfin, il appartient à chacun d'entre nous de participer à la sauvegarde de ce service essentiel à la vitalité de notre territoire.

C'est bientôt la fin d'année, pour vos vœux, pensez aux enveloppes prépayées imprimées aux couleurs de l'île.

Relais SFR

Jeudi 23 octobre, en présence de plusieurs responsables politiques, économiques, locaux et départementaux, le relais SFR de l'île d'Aix a été inauguré officiellement.

Implanté sur le phare, le relais SFR, premier opérateur à installer un équipement de téléphonie mobile sur l'île, a fait l'objet d'un effort particulier d'intégration esthétique et environnementale, une priorité commune partagée par la Municipalité et SFR.

Le phare de l'île qui, chaque nuit, depuis plus d'un siècle, reste notre seul lien visuel avec le reste du monde, poursuit sa mission de lien avec l'extérieur.

Dans ce domaine, c'est bien l'apport économique estival qui permet l'installation d'un bien durable, élément devenu essentiel pour un avenir plus équilibré où l'éphémère recule un peu chaque jour.